

Amundi
CRÉDIT AGRICOLE GROUP

Trust must be earned

Comment ICG sera intégré dans la communication financière d'Amundi ?

Publications sur la préparation des résultats 2026

Avril 2026

Avertissement

Ce document ne constitue pas et ne fait partie d'aucune offre ou invitation à vendre, échanger, acheter ou souscrire, ni d'une sollicitation d'offre d'achat, d'échange ou de souscription de titres dans tout État ou juridiction dans lequel une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant enregistrement ou agrément en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet État ou de cette juridiction. Aucun titre ne peut être offert, souscrit ou vendu aux États-Unis d'Amérique sans enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), sauf en vertu d'une exemption ou dans le cadre d'une opération non soumise aux exigences d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act. Les titres d'Amundi ou de SBI Funds Management Private Limited (« SBI FM ») n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du U.S. Securities Act et Amundi n'a pas l'intention de procéder à une offre au public de ses titres aux États-Unis d'Amérique ou en France.

Ce présent document peut contenir des déclarations prospectives relatives à la situation financière et aux résultats d'Amundi. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations financières fondées sur des scénarios reposant sur un certain nombre d'hypothèses économiques formulées dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné, des hypothèses relatives à des projets, objectifs et attentes en lien avec des événements, opérations, produits et services futurs, ainsi que des hypothèses en matière de performances et de synergies futures. Par nature, elles sont donc soumises à des risques et incertitudes, connus ou inconnus, susceptibles d'entraîner leur non-réalisation. En conséquence, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives et la situation financière et les résultats réels d'Amundi pourraient différer significativement de ceux projetés ou suggérés dans lesdites déclarations. Ces risques et incertitudes incluent notamment les facteurs de risque évoqués ou identifiés dans les documents rendus publics que Amundi dépose périodiquement auprès de l'Autorité des marchés financiers française, y compris les facteurs de risque présentés à la section 5.2 « Facteurs de risque » de notre Document d'Enregistrement Universel pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, disponible sur la page Informations Réglementées du site internet d'Amundi (legroupe.amundi.com/informations-reglementees). Il est recommandé aux lecteurs de prendre en considération l'ensemble de ces incertitudes et risques avant de se forger leur propre opinion.

Toute déclaration prospective formulée par Amundi est faite à la date du présent document. Amundi ne s'engage en aucun cas à mettre à jour ou à réviser publiquement l'une quelconque de ces déclarations prospectives, que ce soit pour refléter de nouvelles informations, des événements ou circonstances futurs, ou pour toute autre raison, sauf si les lois et règlements applicables l'exigent.

Ce document fait référence à certaines mesures financières non-IFRS (ou indicateurs alternatifs de performance) utilisées par Amundi pour analyser les tendances opérationnelles, les performances financières et la situation financière d'Amundi et pour fournir aux investisseurs des informations supplémentaires jugées utiles et pertinentes concernant les résultats d'Amundi. Ces indicateurs alternatifs de performance ne sont pas des mesures reconnues par les normes IFRS, ou toute autre norme comptable généralement acceptée, et ils n'ont généralement pas de signification standardisée et peuvent donc ne pas être comparables avec des indicateurs portant le même nom utilisés par d'autres sociétés. Par conséquent, aucun de ces indicateurs alternatifs de performance ne doit être considéré isolément ou comme un substitut aux états financiers et aux notes y afférentes préparés conformément aux normes IFRS. Pour une définition des indicateurs alternatifs de performance inclus dans ce document et leur rapprochement avec le poste, sous-total ou total pertinent des états financiers, veuillez-vous référer à l'annexe méthodologique du présent document et à la section 4.3.4, « Indicateurs alternatifs de performance (IAP) et retraitements pro forma », de notre Document d'enregistrement universel pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, disponible sur la page Informations réglementées du site internet d'Amundi (legroupe.amundi.com/informations-reglementees).

Les informations financières incluses dans le présent document et relatives aux premiers trimestres 2026 et 2025 et au quatrième trimestre 2025 n'ont pas été auditées ou revues par les commissaires aux comptes. Certains nombres calculés (y compris des données exprimées en millions ou en milliards) et des pourcentages présentés dans ce document ont fait l'objet d'un arrondi. Le cas échéant, les totaux présentés dans ce document peuvent légèrement différer des totaux qui résulteraient de l'addition des montants exacts (non arrondis) des données ainsi calculées.

Sauf mention contraire, les sources des classements et des positions de marché sont internes. Les informations contenues dans ce document, dans la mesure où elles sont relatives à d'autres entités qu'Amundi, ou sont issues de sources externes, n'ont pas été revues par une autorité de supervision, ni n'ont plus généralement fait l'objet de vérifications indépendantes, et aucune déclaration ni aucun engagement n'est donné à leur égard, et aucune certitude ne doit être accordée quant à l'exactitude, la sincérité, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans ce document. Ni Amundi ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour toute décision prise ou négligence ou pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de ce document ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels ce document pourrait faire référence.

Amundi
CRÉDIT AGRICOLE GROUP

Contribution d'ICG aux résultats, encours et collecte d'Amundi

Calendrier

- Après avoir obtenu toutes les autorisations réglementaires le 19 février et la nomination du Directeur des Gestions d'Amundi au conseil d'administration d'ICG, **Amundi va consolider sa participation par mise en équivalence à compter du 31 mars 2026**

Intérêt économique

- Conformément au partenariat, Amundi a acquis **4,64 %** d'ICG le 19 novembre 2025
- Elle passera à **9,9** % grâce à l'émission supplémentaire d'actions sans droit de vote par ICG à Amundi[2] ; au rythme actuel ce processus devrait être achevé au T3
- Au 31 mars, la participation était d'environ 5,2%[1]

% des résultats, encours et collecte[1,2]

9,9 %

d'ICG :
- Encours et collecte distribués par ICG
- Résultat net

sur une ligne distincte appelée « ICG »

100 %

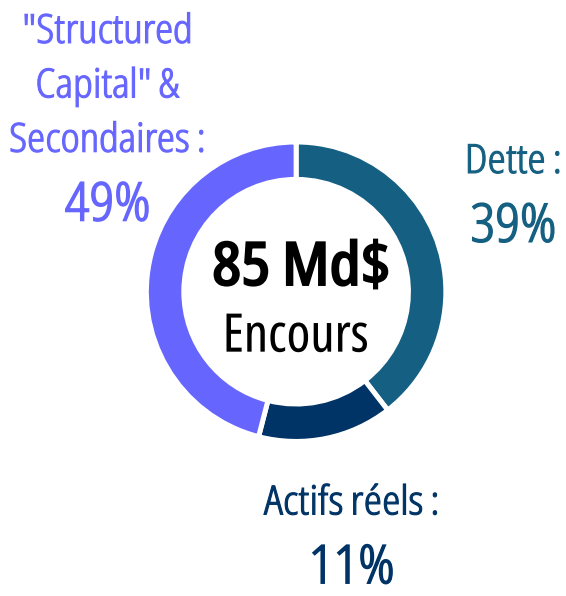
des fonds Amundi avec une gestion déléguée à ICG, distribués par Amundi *et répartis par segments clients, sous-classes d'actifs au sein d'actifs privés, et zones géographiques*

1. Pas d'encours, collecte ou contribution au résultat ajusté ne seront enregistrés au T1 2026, leur prise en compte débutera au T2
2. Après finalisation de la participation, y compris les actions sans droit de vote

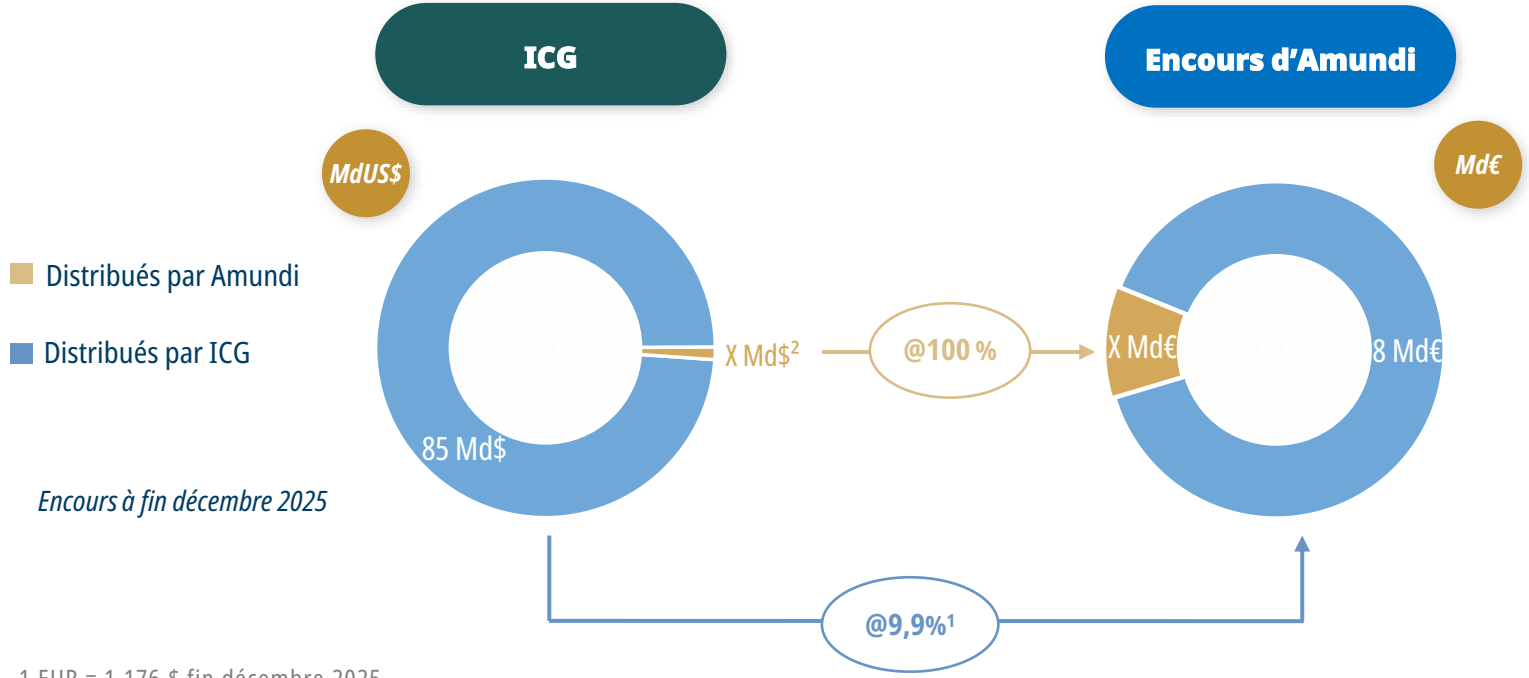
Amundi
CRÉDIT AGRICOLE GROUP

ICG - Encours pro forma* dans Amundi

ICG – 85 Md€ d'encours* au 31/12/2025



Encours sous gestion* au 31 décembre 2025



1 EUR = 1,176 $ fin décembre 2025

(*) Amundi ne prend en compte que sa participation dans l'encours générant des commissions d'ICG, cela n'inclut pas les encours qui ne perçoivent pas de commissions (19 Md$ à fin septembre 2025), les encours exonérés (19 Md$) et le portefeuille d'investissement au bilan (3 Md$)

1. En supposant que la construction de la participation soit entièrement achevée, y compris les actions sans droit de vote (fin mars, la participation sera d'environ 5%)
2. Zéro à fin mars 2026, les fonds ne seront lancés qu'au second semestre

Amundi
CRÉDIT AGRICOLE GROUP

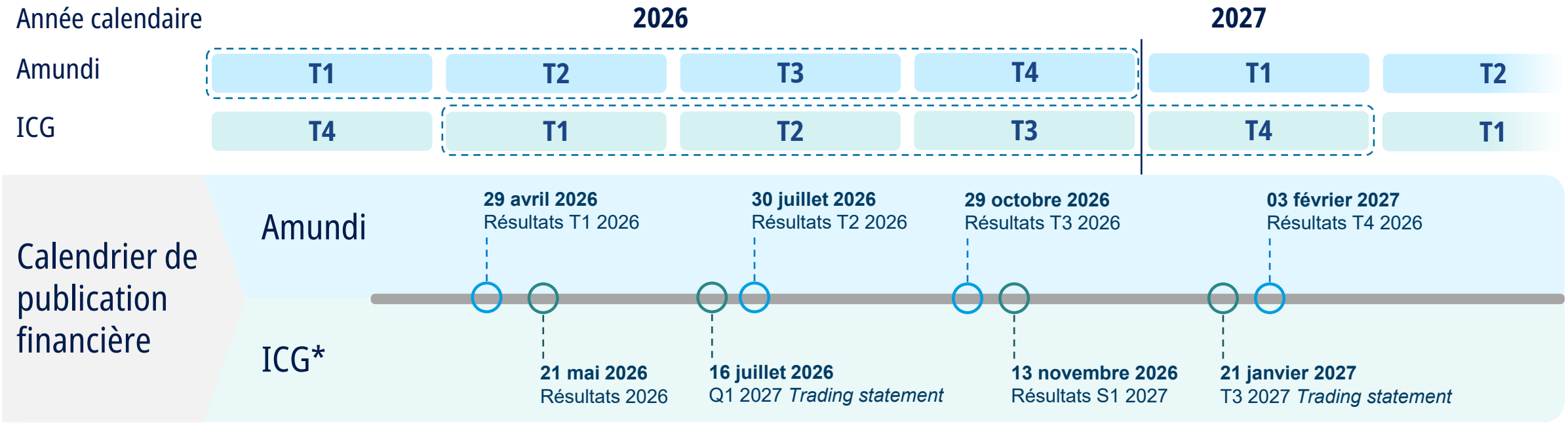
ICG - Contribution au résultat net d'Amundi

- **Rappel – ICG :**
  - clôture ses comptes au 31 mars
  - Publie toujours ses **résultats après** Amundi pour la même période ➡ *d'où un **retard** dans la contribution d'ICG aux résultats d'Amundi*
  - et ne publie son résultat que **par semestre** ➡ *ainsi, les estimations trimestrielles seront basées sur **la moitié du dernier semestre***
- **Intégration dans les comptes d'Amundi - avant le deuxième trimestre 2026 :** uniquement la revalorisation au marché de la participation
  - Les **mouvements de revalorisation** depuis la première acquisition du 19 novembre jusqu'au 31 mars 2026 sont enregistrés en revenus financiers du compte de résultat comptable, mais **annulés par ajustements**, de sorte que le résultat net ajusté d'Amundi n'inclut pas ces mouvements
  - Au **premier trimestre 2026** (au 31 mars 2026), la **neutralisation des mouvements cumulés de revalorisaton, des coûts d'acquisition** et de la **variation de situation nette d'ICG depuis la première acquisition** (net de dividendes) sera incluse dans la ligne Mises en équivalence du compte de résultat comptable, et également **annulée par ajustement**, de sorte que le résultat net ajusté d'Amundi n'inclura pas ces éléments.
- **Depuis le T2 2026, consolidation par mise en équivalence :** seule la quote-part[2] d'Amundi dans le resultat net
  - La contribution au résultat d'Amundi sera une estimation basée sur la moitié du résultat net d'ICG pour le second semestre (6 mois au 31/03/2026), publiée le 21 mai
  - Comme pour Victory, en raison du délai de publication, un ajustement sera prévu chaque trimestre pour mieux refléter les publications des trimestres précédents
  - Les estimations trimestrielles de la contribution au résultat net de l'ICG prendront en compte une **estimation** du revenu net d'investissement (*NIR-net investment revenue*) calculée comme la moyenne des années passées

1. par exemple le 21 mai pour les résultats des 6 mois et 12 mois d'ICG jusqu'au 31 mars 2026 contre le 29 avril pour les 3 mois de résultats d'Amundi jusqu'au 31 mars 2026
2. environ 5 % au début du deuxième trimestre 2026, puis 9,9 % attendu au S2 2026

Amundi
CRÉDIT AGRICOLE GROUP

Que publiera Amundi et quand en 2026 ?



Pour Amundi :	T1 2026	T2 2026	T3 2026	T4 2026
Encours au :	Pas de contribution	30/06/26	30/06/26	31/12/26
Collecte nette	Pas de contribution	T1 2027 (3 mois au 30/06/2026)	*- (pas de contribution)*	T2+T3 2027 (6 mois au 31/122026)
Estimation de contribution au résultat net[1]	Pas de contribution (consolidation seulement à partir du 01/04/2026)	½ du S2 2026 ICG (6 mois au 31/03/2026)	½ du S2 2026 ICG	½ du S1 2027 ICG + ajust. [½ (S1 2027 – S2 2026)]

(*) Certaines dates sont indicatives pour ICG sur la base de l'année précédente
1. voir p. 5 pour la définition de la contribution estimée au résultat net trimestriel

Contacts & Calendrier

Investisseurs & Analystes

Cyril Meilland, CFA
Responsable des relations investisseurs

cyril.meilland@amundi.com
tél. : +33 1 76 32 62 67
mobile : +33 6 35 49 42 69

Thomas Lapeyre
Relations investisseurs

thomas.lapeyre@amundi.com
tél. : +33 1 76 33 70 54
mobile : +33 6 37 49 08 75

Annabelle Wiriath
Relations investisseurs

annabelle.wiriath@amundi.com
tél. : +33 1 76 32 43 92
mobile : +33 6 03 23 29 65

investor.relations@amundi.com

Calendrier

Publication des résultats du T1 2026 : mercredi 29 avril 2026

Assemblée des actionnaires : mardi 2 juin 2026

Dividende : date ex-dividende au 9 juin 2026, paiement à partir du 11 juin 2026

Publication des résultats du T2 et du S1 2026 : jeudi 30 juillet 2026

Publication des résultats du T3 et des 9 mois 2026 : jeudi 29 octobre 2026

Presse

Natacha Andermahr – Responsable de la communication

natacha.andermahr@amundi.com
Tél. : +33 1 76 37 86 05 / mobile : +33 6 37 01 82 17

Corentin Henry – Relations presse

corentin.henry@amundi.com
Tél. : +33 1 76 32 26 96 / mobile : +33 7 86 43 53 74

Actions d'Amundi

Coté sur Euronext Paris

Tickers : **AMUN PA AMUN FP**

Principaux indices : **SBF 120** **Stoxx** (Europe 600, etc.)
FTSE4Good **CAC40** **ESG MSCI** (EMU, Monde, ACWI, etc.)

www.amundi.com
91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris – France
+33 1 76 33 30 30

Amundi
CRÉDIT AGRICOLE GROUP